

**Contrat et conditions de location d'un mobil-home, bungalow ou emplacement
Tente caravane ou camping-car
Horaire d'accueil de haut saison 8 h à 13 h / 15 h 20 h**

Entre le soussigné et le camping les Myrtilles il a été convenu ce qui suit :

Non du locatairePrénom : Date de naissance
 Adresse :
 VilleCP
 Tél :mail :
 Immatriculation Véhicule :
Arrivé le : Départ-le

Tarifs nuitée 2018	AGE	Empl	5 ans et +	5 ans et -	Elect	Véhicule	TOTAL Jour
Camping basse saison		3 €	3 €	2 €	2,50 €	1,50 €	
Camping Haute saison		5 €	4,50 €	3 €	3,50 €	1,50 €	
Haute Sais <input type="checkbox"/> basse Sais <input type="checkbox"/>							
Prix journalier							
Nom :							
Nom :							
Nom :							
Nom :							
Nom :							
Nom :							

Mobil-home N°

Possédez-vous un animal : OUI NON € xJour(s) = € xJours =

- Mobil-home 4 places 2 cham 21 m² + terrasse semi couverte € xJours =
- Mobil-home 4 places 2 cham 30 m² + terrasse semi couverte € xJours =
- Mobil-home 6 places 3 cham 40 m² + terrasse semi couverte. € xJours =
- Bungalow 4 places 2 cham avec auvent équipé € xJours =
- Emplacement : tente caravane Camp car € xJours =
- Taxes de séjour :pers x 025 = € xJours =

Restera la taxe de séjour à facturer à votre départ

Somme à verser pour la réservation

30 % du montant total de la location €

Frais de dossier €

TOTAL Acompte €

SOLDE

Conditions DE LOCATION

Tout nouvel arrivant devra dès son arrivée se présenter à l'accueil et remplir les formalités de réception il vous sera demandé

- 1) **Une caution de 300 € vous sera demandé à votre arrivé**, et restituée si aucune détérioration n'est constatée lors de l'état des lieux du départ et le ménage effectué
- 2) Toute location est nominatives ne peut être sous loué ou cédée
- 3) la location devient effective qu'avec notre accord et après réception de ce contrat dument remplie et accompagné de votre acompte
- 4) *la réservation est ferme et définitive en conséquence tout désistement non signalé 72h avant l'arrivée entraînera la retenue de l'acompte versé et la facturation du solde.*
- 5) *Tout locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping*
Ce règlement dans son entier est votre disposition à l'accueil du camping,
Le camping se réserve le droit d'admission, et le cas échéant, d'exclusion immédiate, celui qui par son comportement, portera atteinte à la moralité, la tranquillité, la vie en commun des autres locataires.il en sera de même en cas de détérioration de la végétation et du matériel.
- 6) *Pour ne pas troubler le repos des campeurs, aucune voiture ne rentrera dans l'enceinte du camping de 23 h à 7 h sauf le parking.*
- 7) *Le camping disposant d'une zone de loisir, les jeux bruyants sont interdits aux abords des emplacements quelle que soit l'heure de la journée*
- 7) *Est compris dans une semaine de location de mobil home l'eau, l'électricité les OM et une bouteille de gaz.*
- 8) *sera autorisé un seul animal par location*
- 9) *Sont fournie les couvertures et les oreillers pas de linge de maison*

La confirmation de réservation ne deviendra effective, qu'avec notre accord et après réception de ce contrat de location dument rempli, daté signé et accompagné du règlement de l'acompte.

Date : / / Signature

MODES DE PAIEMENTS : CB / Chèques vacances / chèque à l'ordre du camping / Espèces Virement bancaire à Camping Les Myrtilles IBAM : FR 76 1290 6000 2269 5194 3900 169 BIC / AGRI FR PP 829 Crédit agricole du Finistère

